

Besançon, le 17 février 2017

La Ligue Régionale de Bourgogne Franche-Comté de Natation et son Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation (E.R.F.A.N.) entame sa campagne de collecte de la taxe d'apprentissage.

#### Qu'est ce que la taxe d'apprentissage ?

La Taxe d'Apprentissage est un impôt qui vise à financer le développement de l'enseignement technologique et professionnel et de l'apprentissage. L'originalité de ce prélèvement obligatoire pour les entreprises réside dans le fait qu'il peut être librement affecté à l'école de son choix pour peu que celle-ci bénéficie de programmes de formation reconnus par l'état. C'est le cas de la Ligue Régionale de Bourgogne Franche-Comté de Natation, via l'ERFAN, dont la formation BPJEPS AAN figure au rang des formations professionnalisantes.

#### Quel peut être votre rôle ?

Vous êtes club employeur, vous pouvez orienter partiellement votre contribution au moment de votre déclaration.

La Taxe d'apprentissage ou la Taxe Brute (TB) correspond à 0,68% de la Masse Salariale.

Elle est reversée

- à 51% au Trésor Public
- à 26% sur la partie Quota
- à 23% sur la **partie hors Quota** avec une répartition de 65% pour les formations de niveau 5, 4 et 3 et 35% (catégorie A) pour les formations de niveau 2 et 1 (catégorie B).

Pour soutenir la Ligue, il faut identifier ERFAN – LIGUE REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, numéro UAI 0251981T, sur la partie Hors Quota pour la catégorie A sur votre formulaire, ou donner cette consigne à votre gestionnaire de salaire.

#### Quel bénéfice pour la Ligue Régionale, pour les clubs ?

Les actions de formation sont essentielles pour assurer la présence de personnels qualifiés au bord des bassins, dans les clubs pour l'encadrement. Ce type de formation est développé par notre ERFAN.

L'ERFAN vise à vous proposer des actions de formation facturées au meilleur tarif.

Pour ce faire, des recettes complémentaires peuvent être apportées à l'ERFAN, via la collecte de la taxe d'apprentissage.

Si vous souhaitez plus de renseignements, contactez Cyrille ADAM (06 84 84 81 98).

